



**RAPPORT DU 5<sup>EME</sup> COMITE DE PILOTAGE**  
**du Programme d'Appui à la gestion durable des Forêts Communales du Cameroun (PAF2C)**  
**tenu le 07 janvier 2010 au CENTRE TECHNIQUE DE LA FORET COMMUNALE (CTFC)**



# SOMMAIRE

EDITORIAL.....	3
I- LE COMITE DE PILOTAGE (CP) DU PAF2C du 07 Janvier 2010.....	4
II- DEROULEMENT DU COMITE DE PILOTAGE DU PAF2C DU 07 Janvier 2010.....	5
1. Mot d’ouverture et présentation de l’ordre du jour.....	5
2. Le suivi et l’exécution des recommandations de dernier comité de pilotage .....	6
3. Présentation du Rapport (Technique et financier) des activités du CTFC pour le 2ème semestre 2009.....	7
4. Restitution mission de suivi du fonctionnement du CTFC par les Partenaires (ProPSFE, FFEM, FNCOFOR, MINFOF) du 05 et 06 Janv. 2010 par Mr Andréas SCHLEENBACKER – Coord. DED.....	11
V. Divers.....	14
6. Mot de clôture du Président du Comité de Pilotage Mr Janvier MONGUI, Président de l’ACFCAM .	14
Annexe 1. Les recommandations du 5 <sup>ème</sup> comité de pilotage du PAF2C .....	15
ANNEXE 2. LE COMITE DE PILOTAGE EN IMAGE .....	16

## ***EDITORIAL***

Malgré un deuxième semestre marqué par la modification de la stratégie d'intervention de la GTZ pour une planification arrêtée qui réduisait la contribution financière du second semestre de 80% (de 380 000 euros à 78 000 euros), les résultats du second semestre sont satisfaisants.

Au plan institutionnel, la vie du CTFC a été marquée par la signature de la convention entre le MINFOF et l'ACFCAM et la participation du CTFC au Salon des Communes de l'Ouest (SACO). Toujours au registre institutionnel, le CTFC a organisé avec succès un atelier d'information et de sensibilisation des Maires de communes pilotes sur la foresterie communale dans le septentrion du Cameroun.

Le renforcement des capacités techniques des ressources humaines internes et des membres a été une priorité au CTFC avec diverses formations sur l'utilisation des outils de traitement des données d'inventaire d'aménagement en l'occurrence le logiciel « Traitement des Inventaires Appliqués à la Modélisation des Aménagements » (TIAMA), formations des CFC sur l'exploitation et la commercialisation des bois des forêts communales, formations des communes aux techniques de valorisation des PFNL, de transformation, de structuration d'une filière de commercialisation ciblée sur les produits les plus couramment collectés mais aussi sur d'autres PFNL moins connus en vue d'initier un Système d'information des marchés régionaux, conformément à la législation en vigueur et connecté au SIM national.

Le CTFC a poursuivi au cours de ce second semestre ses activités de suivi de classement des forêts communales, d'inventaire d'aménagement (Lomié), d'élaboration des plans de développement communaux (Ndélélé, Abong Mbang, Mboma, Doumaintang, Mouloundou et Lomié) et de lancement des études socio éco.

Le CTFC utilise ses moyens de communication existant (CTFC INFO, [www.foretcommunale-cameroun.org](http://www.foretcommunale-cameroun.org)) pour informer le public sur les activités de développement de la foresterie communale au Cameroun et dans les bassins du Congo et ses résultats afin de mieux promouvoir la gestion décentralisée des ressources naturelles et le développement local.

Globalement nous pouvons être satisfaits de nos activités et de la bonne gestion de nos partenariats. Ces bons résultats sont le fruit de l'implication de tout le personnel CTFC et implication qui est chaque jour renouvelée grâce à la confiance de nos partenaires financiers.

Fort de ces résultats élogieux, le CTFC va poursuivre ses objectifs et continuer de jouer son rôle d'avant-garde dans l'appui aux Communes membres de l'ACFCAM et de leur cellule de foresterie communale, au travers de son Programme d'Appui aux Forêts communales du Cameroun (PAF2C).

Merci pour votre confiance.

***Directeur du CTFC***  
***Bodélaire KEMAJOU***

***Président ACFCam & CP5***  
***Janvier MONGUI SOSSOMBA***

## ***I- LE COMITE DE PILOTAGE (CP) DU PAF2C du 07 Janvier 2010***

### **❖ Etaient présents :**

**Président du CP :** M. Janvier MONGUI SOSSOMBA, Président de l'ACFCAM

### **Co-Président du CP :**

- Vincent BELIGNE – SCAC
- DECLEIRE Yanek – GTZ /Pro-PSFE
- Samuel EBIA NDONGO – Directeur des Forêts MINFOF
- Représentant FEICOM
- Représentant PNDP

### **Membres :**

- Joseph Pantaléon TSOUGOU – CVUC
- Armand ANABA BEKONO – MINATD/DCTD
- Représentant MINFI
- Andréas SCHLEENBACKER –Coordonateur DED
- MONIN Jean Claude –Président FN COFOR
- Jacques PLAN – Délégué actions extérieures FNCOFOR
- Bruno Collins MBOUFACK - MINEP

### **Observateurs :**

- DIERICKX Philippe AFD/FFEM
- Michel NDJATSANA - COMIFAC
- Quentin DELVIENNE – Life Science consultant GTZ Pro-PSFE
- Christophe MIEN ZOK - Responsable communication ACFCAM
- Pascal CUNY – ONFI
- Vincent NDANGANG – Point Focal Forêt Communale MINFOF
- Jeanne BALOMOG – Sous Directeur Forêts Communautaires MINFOF

### **Rapporteurs :**

- Bodelaire KEMAJOU – Directeur du CTFC
- Louis Bernard CHETEU – Directeur Technique du CTFC

### **❖ Les attributions du comité de pilotage du 07 Janvier 2010**

Conformément au rapport de présentation du PAF2C ce comité était chargé:

- d'analyser et valider les plans de travail proposés par le CTFC au regard des ressources mobilisables,
- d'orienter les activités du programme au regard du programme établi et des comptes rendus d'activités du CTFC,
- de vérifier et de superviser la bonne exécution du Programme,
- de faciliter la coordination entre les différentes parties prenantes du programme,
- d'aider le maître d'œuvre à définir les orientations et à s'adapter aux imprévus,
- de veiller à la réalisation des audits et autres études sur la gestion du PAF2C,
- de se prononcer sur toute question de nature à compromettre la bonne exécution du PAF2C,
- de valider les rapports trimestriels et annuel financiers d'activités du Fonds CTFC.

## ***II- DEROULEMENT DU COMITE DE PILOTAGE DU PAF2C DU 07 Janvier 2010***

### ***1. Mot d'ouverture et présentation de l'ordre du jour***

Le 07 Janvier 2010 à 9 heures 30 minutes précise, Monsieur Janvier MONGUI Président du CP a ouvert le 5<sup>ème</sup> comité de pilotage du PAF2C par une présentation des vœux les meilleurs pour 2010 sous le signe d'accomplissement des grands objectifs du PAF2C.

Il présente ensuite l'ordre du jour qui est le suivant :

- Examen et adoption du PV du Comité de pilotage du 26 Juin 2009.
- Examen des résolutions du Comité de pilotage du 26 Juin 2009 (suivi et exécution).
- Rapport des activités du deuxième semestre 2009 CTFC :
  - Rapport Technique.
  - Rapport financier.
- Rapport du suivi rapproché des Activés du PAF2C par les partenaires
- Programmation des activités du premier semestre 2010.
- Divers :
  - Assistance technique diverses.
  - Etc...

A la suite de la présentation de l'ordre du jour, Mr Andréas SCHLEENBACKER –Coordonateur DED a réagi en précisant qu'au quatrième point de l'ordre du jour, il ne s'agit pas d'un rapport de suivi rapproché mais tout simplement d'une présentation sur le suivi rapproché des activés du PAF2C par les partenaires.

Tous les membres présents au Comité de pilotage disposant chacun d'une copie du dernier rapport du Comité de pilotage. Avant son adoption, le président effectue deux observations sur le rapport du comité de pilotage du 26 Juin 2009. Ces observations portent sur :

- Le fonctionnement de la forêt communale de Dimako ; pour lui, la forêt communale de Dimako est exploitée en régie par la commune et non par une société privée (FIAC) comme indiqué dans le rapport du comité de pilotage du 26 juin 2009.
- Concernant la responsabilité de l'antenne CTFC Est, Il souligne ensuite que c'est l'ingénieur forestier qui sera le Chef d'Antenne CTFC à l'Est suite au recrutement d'une socio-économiste ; il justifie en disant que c'est la forêt qui génère les revenus, c'est la forêt qui vient avant. Monsieur Jacques Plan de FNCOFOR intervient par la suite pour soutenir cette idée.

Le compte rendu est adopté.

A 10heures, c'est l'arrivée de DECLEIRE Yanek représentant Madame Kirsten HEGENER – GTZ Pro-PSFE empêchée.

Mr Andréas SCHLEENBACKER –Coordonateur DED prend ensuite la parole pour poser une question de compréhension sur le rapport du deuxième semestre 2009 (page 50) relative à l'adhésion et au paiement des cotisations par les communes en tant que membre de l'ACFCAM. Le président lui répond en précisant que l'adhésion à l'ACFCAM se fait au début et la cotisation annuellement. Il a reconnu les difficultés de mobilisation des cotisations après l'adhésion ; car beaucoup de communes attendaient que ces cotisations soient retenues à la source au FEICOM et versées à l'ACFCAM, malheureusement cette option n'a pas été retenue au FEICOM et chaque commune devrait faire une démarche individuelle avec délibération du Conseil municipal.

## ***2. Le suivi et l'exécution des recommandations de dernier comité de pilotage***

A 10 heures 05 minutes, le Directeur et Directeur Technique du CTFC présentent conjointement le suivi et l'exécution des dernières recommandations du Comité de pilotage du 26 juin 2009 ainsi que celles issues de la dernière mission de suivi évaluation de la GTZ de juin 2009 à l'Est Cameroun.

- ❖ La première série de recommandations avait trait aux ***conventions du CTFC avec les Communes membres de l'ACFCAM***. En effet, il avait été demandé au CTFC sur la vérification de la qualité d'adhérent, d'avoir des conventions uniquement avec les Communes membres de l'ACFCam ; d'élaborer ses PAO en même temps que les conventions d'assistance à la maîtrise d'ouvrage, de suspendre de ses activités les communes ne respectant pas ses accords et de développer une stratégie de lobbying de l'ACFCam.

Le Directeur du CTFC a pris la parole pour expliquer avec exemples à l'appui, la stratégie mise en œuvre pour le suivi et l'exécution de cette série de recommandations au cours de ce second semestre 2009 par le CTFC. Il a souligné que sur les 18 Communes impliquées (15 du noyau dur et 3 autres), seules deux Communes n'ont pas respecté la totalité de leur engagement (Doumaintang, Delele) et qu'il n'y a pas eu de sanction mais plutôt une suspension parce que Doumaintang s'est engagée à réaliser ses activités avant le Comité de pilotage (ce qui a été fait) et que Delélé s'est retrouvée dans de grandes difficultés financières, car ses RFA(80% de son Budget) ayant été versées par à la Commune de Mbang qui ne l'a pas restitué.

Le président du CP intervient en premier lieu et estime que sanctionner les Communes pauvres comme Doumaintang (10 à 15 Millions de Comptes administratifs) serait injuste. Il propose d'intégrer d'autres considérations financières, politiques dans l'évaluation des engagements des Communes avant de prendre des sanctions si c'est nécessaire.

- ❖ La deuxième série de recommandations portait sur ***le renforcement des outils techniques du CTFC***.

En effet, il était demandé au CTFC de réaliser l'étude socio-économique post affichage de l'avis au public et après la tenue de la réunion de sensibilisation des autorités administratives et ce, couplé à une reconnaissance des limites dans les opérations d'appui au classement des forêts communales ; de sensibiliser fortement les communes partenaires sur la prise en compte du volet forestier dans les PDC, d'apporter un appui technique à la planification des activités de la cellule de foresterie communale ; de multiplier des actions de sensibilisation et d'implication des populations riveraines et des conseillers municipaux (qui ne maîtrisent pas toujours leurs rôles) au cours du processus de mise en œuvre de la foresterie communale : d'organiser des formations sur le terrain et en fin de mettre à jour son site web en y ajoutant un certain nombre d'outils techniques et méthodologiques.

Le Directeur du CTFC a pris également la parole pour expliquer avec exemples à l'appui toujours, la stratégie mise en œuvre pour le suivi et l'exécution de cette série de recommandations au cours de ce second semestre 2009 par le CTFC. Jean Claude MONIN Président de FNCOFOR demande si les élus et Cellules de Foresterie Communale étaient formés ? Oui lui répond le Directeur du CTFC qui souligne également que ces formations étaient insuffisantes.

- ❖ La troisième série de recommandations portait sur le fonctionnement du CTFC. En effet, il était demandé au CTFC de travailler avec un nombre de communes réduit (15 communes - forêt naturelle (Est et Centre) et 3 communes savane (reboisement) constituant ce qu'on a appelé le noyau dur ; d'adapter l'approche « faire – faire » dans sa collaboration avec les acteurs locaux, les ONG locales ; de veiller à la qualité des prestations offertes aux communes, de renforcer ses ressources humaines ; d'améliorer avec l'aide des AT du DED ses procédures .
- ❖ La quatrième série de recommandations concernait ***l'ingénierie Financière***. Il était question pour le CTFC de soumettre un dossier pour projet IADM au MINFOF ; de Finaliser la convention avec le MINFOF et le FEICOM ; de déposer un dossier de demande des agréments (Sylviculture, Inventaires et EIE) ; de responsabiliser un cadre pour s'occuper des documents comptables et administratif et de développer des partenariats diverses.
- ❖ La dernière série de recommandation concernait les ***différentes collaborations à accentuer*** avec les différents partenaires (MINFOF, MINEP, MINFI, MINATD, MINEPAT,...) ; les services déconcentrés de l'état dans la mise en œuvre de ses activités dans les Communes

Le Directeur du CTFC a pris la parole à chaque fois pour expliquer avec exemples à l'appui et même résultats visibles, la stratégie mise en œuvre pour le suivi et l'exécution des recommandations au cours de ce second semestre 2009 par le CTFC.

10 heures 45 minutes arrivée de Monsieur le Directeur des Forêts au MINFOF

A la fin de la présentation du suivi et de l'exécution des recommandations du dernier comité de pilotage, le Président du CP a pris la parole pour demander à l'assemblée si l'exécution va dans le sens souhaité ?

**Mr Michel NDJATSANA** - représentant de la COMIFAC a réagit en demandant si une recommandation avait été faite par rapport à la mission d'évaluation faite par la GTZ en début Juin 2009 à l'Est Cameroun ?

Le Directeur du CTFC a répondu en précisant qu'il faudrait à l'avenir des missions conjointes entre partenaires.

**Mr Jacques PLAN** de FNCOFOR réagit sur la forme de la présentation des recommandations du dernier comité de pilotage. Il souhaite que chaque recommandation soit libellée et ensuite que l'on présente le suivi et l'exécution de ladite recommandation. D'où la première recommandation de ce 5<sup>ème</sup> comité de pilotage :

***Recommandation 1 : Améliorer la qualité de présentation des recommandations du Comité de pilotage.***

### ***3. Présentation du Rapport (Technique et financier) des activités du CTFC pour le 2ème semestre 2009***

Le Directeur, Directeur Technique et la Responsable du service Financier du CTFC ont présenté conjointement le Rapport Technique et Financier du CTFC pour le deuxième semestre 2009 dont copie avait été distribué au préalable à chaque membre invité du Comité de Pilotage.

Au terme de la présentation, les réactions furent nombreuses :

**Mr Jacques PLAN**, FNCOFOR fait des remarques sur la présentation : pour lui, le PAO est annuel, c'est indicatif mais il pense qu'il faut refaire un autre ou un avenant, il pense également que la possibilité



pour le CTFC d'obtenir des agréments à la sylviculture aux inventaires et aux EIE permettrait au CTFC de se faire de l'argent.

**Mr Vincent NDANGANG**, MINFOF pense que la gestion durable doit être une préoccupation pour les Communes lors de l'élaboration des PDC.

**Mr Samuel EBIA NDONGO** – Directeur des Forêts MINFOF prend la parole et s'excuse d'abord du retard avant de porter ses remarques sur le rapport d'activité du CTFC du deuxième semestre 2009 :

Il pense que la possibilité pour le CTFC d'obtenir des agréments à la sylviculture, aux inventaires et aux EIE arrive à point nommé et permettra au CTFC de faire des prestations et d'accroître son pouvoir financier. Toutefois, il se demande si dans un contexte de concurrence, le CTFC laissera la possibilité à ses Communes membres de l'ACFCAM de travailler avec d'autres prestataires ?

Il continue son propos en soulignant que la collaboration semble souvent ne pas trop exister entre le MINFOF et le CTFC ; il ajoute : je me suis fait inviter ici comme membre du Comité de Pilotage.

Le président de CP, Monsieur MONGUI Janvier prend ensuite la parole pour répondre à Monsieur le Directeur des Forêts. Tout d'abord, il commence par apprécier l'intervention du Directeur des Forêts ; pour ce qui est de la concurrence pour les prestations liées à l'acquisition des agréments par le CTFC, il dit que la loi au Cameroun le permet, il faudrait selon lui voir le rôle du CTFC comme opérateur et contrôleur et l'arbitre serait le MINFOF. Le président du CP présente enfin ses excuses pour les invitations et des promesses sont faites pour l'avenir sur l'élégance à formuler pour les invitations au prochain comité de pilotage. D'où la deuxième recommandation de ce 5<sup>ème</sup> Comité de pilotage.

**Recommandation 2 : Transmettre dans les délais et aux personnes indiquées les lettres d'invitations du Comité de pilotage.**

11 heures arrivée de Monsieur Christophe MIEN ZOK - Responsable communication ACFCAM.

11 heures 15 minutes Monsieur DECLEIRE Yanek représentant de la GTZ PROPSFE s'excuse et quitte la salle pour une autre réunion au CIFOR.

**Mr Jean Claude MONIN**, Président de FNCOFOR prend ensuite la parole en tant que partenaire : il s'est dit très impressionné positivement sur le plan des activités citées. Il voudrait que ce qui est présenté aujourd'hui figure dans le procès verbal de ce comité de pilotage ; il trouve ce bilan important et exemplaire comparé à d'autres pays avec lesquels la FNCOFOR travaille. Il dit : c'est important de se rendre compte de ce qui est fait. Il félicite l'ACFCAM et tous les partenaires, le Directeur du CTFC et le personnel peu nombreux par rapport aux résultats qu'il est possible d'examiner et de prendre en compte. Il continue : je ferai un compte rendu élogieux en France de ce qui se passe ici ; toutefois ce n'est pas pour vous empêcher de dire ce qui ne marche pas.

**Mr Pascal CUNY** de l'ONFI prend ensuite la parole pour porter ses observations et remarques sur le rapport technique et financier du second semestre 2009 : Sur le nombre de Communes il pense qu'on devrait ressortir toutes les communes sur lesquelles le CTFC concentre ses efforts ce qui est différent des communes du noyau dur ; sur le tableau de bord, il s'interroge sur la définition du pourcentage de réalisation et pense que ce pourcentage ne devrait pas intégrer la situation de départ. Sur le rapport, il pense que dépenses réalisées au second semestre devraient être remplacée par situation au 31 Décembre 2009 (210 743,98 Euros). Il souligne que le travail fait à Mora a été trop détaillé dans le rapport et propose que ce même détail soit fait pour les autres communes dans lesquelles nous avons travaillé c'est-à-dire Founban, Demdeng et Meiganga. Il signale enfin qu'il ya une stagiaire doctorante qui travaille sur le foncier pour voir comment améliorer les démarches des communes pour obtenir la convention provisoire.

**Mr Andréas SCHLEENBACKER** – Coordonateur DED prend à nouveau la parole pour clarifier certains points du rapport : Il commence par féliciter le Directeur du CTFC pour la qualité du rapport avant de préciser que le rapport n'a pas spécifier qui est bailleur et qui est partenaire ; selon lui, le DED n'est pas



mentionné comme partenaire dans le rapport, le même rapport dit que la stratégie d'intervention de la GTZ a été modifiée ; pour lui c'est plutôt un changement de budget et non de stratégie. Il propose de remplacer dans le rapport le terme mission d'évaluation de la GTZ par mission de suivi rapproché des partenaires, il demande de mettre à jour l'organigramme du CTFC. Dans le rapport il est mentionné que les AT DED ont des véhicules, ce qui ne semble pas vrai pour lui car il suffit d'en faire une demande. Il fait enfin remarquer que le format du tableau de planification GTZ et FFEM a changé ce qui ne permet pas un suivi aisé, il souhaite qu'un seul format soit adopté. D'où la troisième recommandation de ce 5<sup>ème</sup> comité de pilotage.

***Recommandation 3 : adopter un même format pour la présentation des budgets GTZ et FFEM***

Le président du CP revient sur l'intervention de Monsieur Andréas SCHLEENBACKER – Coordonateur DED et lui pose une question : Etant donné qu'il existe une réglementation GTZ qui dit que seuls les chauffeurs de la GTZ sont habilités à conduire les voitures GTZ, est ce qu'il est possible pour le CTFC de recruter un chauffeur pris en charge par le CTFC et de le placer sous conditions GTZ ? Monsieur Andréas SCHLEENBACKER se réserve de répondre et propose de se renseigner auprès de la coordination du PROPSFE.

**Mr DIERICKX Philippe, AFD/FFEM** prend la parole pour s'interroger sur le respect d'une certaine méthodologie dans l'appui à l'élaboration des PDC ? Qui fait quoi entre le CTFC et le PNDP ?

**Mr Bodelaire KEMAJOU**, Directeur du CTFC réagit en soulignant que le PNDP est membre du comité de pilotage du CTFC ; les consultants maîtrise la méthodologie du PNDP, le CTFC travaille là où le PNDP ne travaille pas mais en collaboration avec le PNDP qui financera certaines activités du PDC, à l'Est par exemple, le PNDP était absent, une seule commune disposait d'un PDC, nous avons réalisé des PDC dans cette région en collaboration avec le PNDP.

**Mr Samuel EBIA NDONGO** – Directeur des Forêts MINFOF reprend la parole et félicite Monsieur le Directeur du CTFC pour la qualité du rapport et les résultats déjà parcourus qui sont élogieux ; toutefois, il émet des observations : Il souhaite que le partenariat avec l'appui du MINFOF soient ressortis afin de rendre plus lisible ce qui a été fait de manière spécifique par le CTFC et le MINFOF. D'où la quatrième recommandation de ce 5<sup>ème</sup> comité de pilotage.

***Recommandation 4: Faire la part de ce qui est fait par le CTFC et le MINFOF en matière de Foresterie communale de façon à rendre plus lisible nos activités.***

**Mr Samuel EBIA NDONGO** – Directeur des Forêts MINFOF continue son propos en félicitant le CTFC pour les reboisements déjà réalisés dans le cadre de la ville de Paris et du PAF2C même si le MDP pose des problèmes pour son adoption, il souligne que la politique actuelle au MINFOF ne pourrait être efficace qu'avec des structures comme le CTFC. Le MINFOF à travers l'ANAFOR a des conventions avec des Communes pour les inciter au reboisement mais l'accompagnement doit être fait par le CTFC pour que le reboisement prenne de plus en plus corps.

Pour les dossiers de classement des Forêts communales qui traîneraient au niveau du MINFOF, Il demande au CTFC de s'assurer que toutes les procédures administratives ont été bouclées (à titre d'illustration, il informe que les dossiers de Mbang et Ndikiniméki viennent d'être retournés au Préfet et que celui de Ndzeng sera rejeté) et surtout de résoudre le problème du foncier et il souhaite que cela soit une préoccupation au vue du nombre de dossiers de requêtes qui arrivent au niveau du MINFOF pour les dossiers de demande de classement des forêts communales se situant dans le Domaine Forestier Non Permanent .le CTFC devra aussi s'assurer qu'une large information est faite au niveau de la base.

D'où les cinquième et sixième recommandations de ce 5<sup>ème</sup> comité de pilotage :

**Recommandation 5 : Le CTFC devra s'assurer de la sécurisation de l'espace des Forêts Communales engagées dans le processus de classement.**

**Recommandation 6 : Dans le processus de classement de forêts communales, le CTFC doit s'assurer qu'une large information est faite au niveau de la base afin de réduire les oppositions.**

Pour les relations avec le MINFOF, Monsieur Samuel EBIA NDONGO, Directeur des Forêts MINFOF pense que les affirmations telles quelles sont faites ne traduisent pas la réalité, il relève encore des insuffisances de collaboration entre le CTFC et le MINFOF ; il affirme que lors du comité de pilotage de juin 2009, après son départ de la salle, le MINFOF avait été indexé pour les tracasseries et les lenteurs administratives. Il propose que pour une meilleure collaboration, le CTFC doit avoir un collaborateur avec qui le MINFOF fera le point des dossiers des forêts communales à une périodicité donnée. Il a pris pour exemple le cas de la filière bois qui dispose d'une secrétaire pouvant rentrer en contact direct avec la Ministre des Forêts et de la Faune et/ou le Directeur de Forêts en cas de blocages. D'où la septième recommandation du 5<sup>ème</sup> comité de pilotage :

**Recommandation 7 : Le CTFC doit prendre des mesures en vue d'améliorer sa collaboration avec le MINFOF.**

Pour le dossier IADM, le Directeur des forêts a souligné que le reboisement est un investissement et ça ce titre rentre dans le Budget d'Investissement Public (BIP) au niveau du MINFI ; les fonds PTTE font également parties du budget de l'Etat ? C'est ainsi qu'au niveau du MINFOF, une somme de 1 milliard de francs CFA a été dédié au MINFOF pour le reboisement, il demande au CTFC de se rapprocher de la cellule de reboisement du MINFOF pour présenter son avant projet d'exécution qui doit être discuté avec le Sous Directeur en charge du reboisement et qu'on procédera à une répartition de l'enveloppe ; il conclut : vous aurez votre quote part, ce n'est pas votre milliard. D'où la huitième recommandation du 5<sup>ème</sup> comité de pilotage :

**Recommandation 8: Le CTFC doit revoir l'avant projet dans le cadre IADM afin de bénéficier des financements dans les lignes reboisement.**

Pour terminer, le Directeur des forêts s'est interrogé sur les dispositions prises au niveau du CTFC pour faciliter le transport des produits forestiers non ligneux dans le cadre des activités liées au Système d'Information sur les marchés (SIM) mentionnés dans le rapport semestriel car dit il, le MINFOF a des contentieux avec un certain nombre de GIC qui ont vendu des PFNL sans autorisation préalable du MINFOF. D'où la neuvième recommandation du 5<sup>ème</sup> comité de pilotage :

**Recommandation 9: Dans le cadre de l'exécution des activités du Système d'Information sur les Marchés (SIM), le CTFC doit associer les personnes agréées aux PFNL.**

Juste après sa dernière intervention, le Directeur des forêts s'excuse et quitte la salle vers 13 heures pour d'autres occupations.

Le Directeur du CTFC prend ensuite la parole pour un petit éclairage sur les propos du Directeur des forêts : il signale que le CTFC a travaillé avec le MINFOF et ses partenaires du MINFOF pour le projet IADM /MINFOF. Le reboisement figurant dans la loi sur la décentralisation, L'ACFCAM et le CTFC pensent qu'ils doivent accompagner les communes dans ce processus, il signale que ce qui coûte cher ce n'est pas de planter mais de suivre la plantation. Sur la collaboration avec le MINFOF, il affirme que le CTFC est disposé à collaborer ; en effet quand nous avons une difficulté, nous informons Madame Jeanne BALOMOG – Sous Directeur Forêts Communautaires MINFOF et nous comptons sur la bonne collaboration du MINFOF pour la mise en œuvre effective du projet IADM au cours de cette Année 2010.

**Mme Jeanne BALOMOG** – Sous Directeur Forêts Communautaires MINFOF prend ensuite la parole pour souhaiter que la collaboration CTFC/MINFOF soit gérée, remontée et connue au niveau des autres administrations. Elle a ensuite donné un certain nombre d'informations.

Nous avons discuté hier au MINFOF sur la RFA et le problème de reboisement est revenu parmi les investissements au même titre que la construction d'une salle de classe par la commune. Le MINFOF a

commencé une procédure de transfert de la gestion des réserves forestières aux communes. D'où la dixième recommandation.

**Recommandation 10: Le CTFC doit apporter son appui aux communes dans le processus de transfert de gestion des réserves forestières aux communes.**

### 13 HEURES 30 MINUTES PAUSE CAFE

De retour de la pause café, plusieurs observations ont été faites sur la présentation du rapport technique et financier du CTFC pour le second semestre 2009 :

**Mr Michel NDJATSANA** - représentant de la COMIFAC se dit surpris du comportement du Maire de Ndélé, il se demande s'il y a un problème avec le Maire ? Le Directeur du CTFC précise que la RFA de Ndélé avait été affectée à la commune de Mbang ce qui a paralysé Ndélé. Et le Président du CP de conclure voilà une cause profonde et d'ajouter que cela a été mal formulé dans le rapport.

**Mrs Vincent NDANGANG** – Point Focal Forêt Communale MINFOF et **Bruno Collins MBOUFACK** - MINEP ont également portés des observations sur la forme du rapport du second semestre ; ils souhaitent pour la prochaine fois un récapitulatif de toutes les abréviations soit fait (un lexique) et que dans le tableau des activités de dire pourquoi certaines activités programmées n'ont pas été réalisées.

Sur le rapport financier ; le Président du Comité de pilotage demande d'éviter d'utiliser les recettes accidentelles affectées à l'investissement au fonctionnement parlant des recettes issues de la vente d'un véhicule par le CTFC. Il a souhaité que cela soit régularisé et validé par le comité de pilotage.

**Mr Andréas SCHLEENBACKER** – Coordonateur DED a pris la parole pour demander la modification dans le rapport financier du terme « Concept DED élaboré » par « concept CTFC élaboré »

## **4. Restitution mission de suivi du fonctionnement du CTFC par les Partenaires (PRO-PSFE, FFEM, FNCOFOR, MINFOF) du 05 et 06 Janvier 2010 par Mr Andréas SCHLEENBACKER – Coordonateur DED**

Ci-dessous la présentation de cette mission de suivi rapproché conjointe des partenaires.

### **1. Généralités**

- ACFCAM CTFC PAF2C
- Convention séparée (ACFCAM – GTZ) (convention qui fixe le cadre contraignant du financement pour son exécution)
- Convention tripartite ACFCAM GTZ DED (convention qui fixe le cadre de fonctionnement de ces trois structures notamment le fonctionnement de l'appui technique fournit par le DED)

### **2. Objectifs de la mission**

- Apprécier l'organisation globale de la mise en œuvre du PAF2C par le CTFC;
- Suivre la stratégie de mise en œuvre de la convention et proposer des options stratégiques ;
- Observer le niveau de participation et d'appropriation des communes;
- Se faire une idée des activités réalisées ;
- Proposer des recommandations pour une mise en œuvre du PAF2C plus efficace.

### **3. Méthodologie**

- Phase 1 : Bibliographie : rapports de comités de pilotage du PAF2C, les rapports de réunions, les études menées par le CTFC,...

- Phase 2 : Entretien avec le staff CTFC/ACFCAM :  
     Niveau CTFC : Analyse de l'application du tableau « plan d'action CTFC élaboré et adopté par le CP en juin 2009 et analyse de l'utilisation du concept qualité élaboré et adopté par le CP en juin 2009
- Phase 3 : Appréciation des actions au niveau communale : Entretiens semi-dirigés avec le maire et leurs collaborateurs, responsables des cellules, groupes cibles, à Messondo
- Phase 4 : Restitution : Présentation des conclusions préliminaires lors du CP du PAF2C le 07. Janvier 2010
- Phase 5 : Recommandations : Proposer des outils (afin d'améliorer le constat global de mise en œuvre).

#### **4. Constats**

##### **4.1 Application du tableau « plan d'action CTFC »**

- En général, on constate une faible application des outils de planification (trimestriel / mensuel) au dernier trimestre 2009 suite aux absences (congés, missions, etc.) de certaines ressources humaines.
  - On observe donc des problèmes (interprétés par la plupart des RH) comme des problèmes de communication
  - Une analyse des occupations du responsable SIG par rapport aux TdR de la position reste à mener par le CTFC
  - Les appuis des AT DED ne sont pas clairement exprimés lors des réunions mensuels du staff CTFC

##### **4.2 Utilisation du Concept Qualité**

- Le concept qualité, notamment la quantification du besoin en Homme/Jours des activités à mener en vue d'une planification plus efficace des ressources humaines ne trouve pas encore une application satisfaisante. En conséquence les planifications restent souvent peu réalistes en terme de faisabilité et on constate toujours une surcharge de travail au niveau des ressources humaines du CTFC
  - Ce concept et plan d'action sont dynamiques et doivent être mis régulièrement à jour.

##### **4.3 Coordination / Organisation CTFC**

- Un point a été souligné quant à la prise de responsabilité vis-à-vis de la réception des documents à soumettre par des consultants contractés par le CTFC, des observations à faire sur les documents et la décision finale à prendre quant aux versements des tranches de paiements aux consultants.
  - Le manuel de procédure devrait être amendé en vue de clarifier la démarche à suivre (procédures, responsabilités).

#### **5. Recommandations**

##### **5.1 Capacités de travail**

- Renforcer sa force de travail, le CTFC à l'Est et au Centre (socio-économiste).
- Valoriser d'avantage l'AT DED (placement d'un AT à l'Est).
- 

##### **5.2 Collaborations**

- Le CTFC doit continuer à tenir des réunions mensuelles avec les structures partenaires (MINFOF, MINEP, ProPSFE,...).
- Les coordinations / directions PRO-PSFE / CTFC-ACFCAM devraient se réunir d'une façon plus régulière et mieux s'organiser pour éviter certains problèmes de compréhension dans l'avenir.
- Les rôles et responsabilités des structures PRO/PSFE (GTZ/DED) et ACFCAM/CTFC dans le cadre de la collaboration autour du PAF2C devraient être revus et éventuellement améliorés.

## **6. Pour la suite...**

- Réunion des directions /coordinations ACFCAM/CTFC – PRO PSFE pour discussions d’ajustement budgétaire et finalisation de l’avenant à la convention séparée

A la suite de la présentation de Mr Andréas SCHLEENBACKER – Coordonateur DED sur la présentation de cette mission de suivi rapproché conjointe des partenaires plusieurs réactions ont suivies :

**Mr Jacques PLAN**, FNCOFOR tout d’abord s’interroge sur comment se définit l’appui des assistants DED étant donné qu’ils ne peuvent pas se substituer au personnel national. Il propose ensuite que les assistants DED fassent les activités de formations.

**Mr Janvier MONGUI**, Président de l’ACFCAM se demande si la démarche de la socio éco DED ne devrait pas être d’actualité ?

**Mr Andréas SCHLEENBACKER** – DED précise que le poste de l’AT socio éco du DED doit être transféré à l’Est pour renforcer les capacités du CTFC dans cette région, une candidate a été identifiée et nous allons vous la présenter dans un proche avenir.

**Mr Michel NDJATSANA** - représentant de la COMIFAC demande : les AT DED ont un mandat de combien de temps ?

**Mr Andréas SCHLEENBACKER** – DED, l’assistant DED est demandé pour la durée du PAF2C, donc 2 ans renouvelable si les partenaires le veulent.

**Mr Janvier MONGUI**, Président de l’ACFCAM demande : est ce que la GTZ ProPSFE va continuer en 2010 à s’occuper des questions de foresterie communale à l’Est ? Nous avons à l’Est un CTFC qui est insuffisant en véhicule et un ProPSFE qui est dans l’aisance ?

**Mr Quentin DELVIENNE** – Life Science consultant GTZ Pro-PSFE réagit en précisant que le PROPSFE va continuer à s’occuper des questions de foresterie communale à travers Guy Merlin NGEUNANG. Pour le problème de véhicule, il est prévu un transfert de véhicule au CTFC Est avec l’envoi d’un AT du DED dans la région.

**Mr Janvier MONGUI**, Président de l’ACFCAM demande : qu’en est-il du transfert des bureaux du PROPSFE au CTFC Est?

**Mr Jacques PLAN FNCOFOR** répond et dit : C’est une question que j’ai déjà débattu avec Monsieur Vincent BELIGNE et nous avons pensé que pour une bonne visibilité du CTFC à l’Est qu’il fallait garder et utiliser les deux bureaux.

**Mr Andréas SCHLEENBACKER** – DED, étant donné qu’on aura quatre personnes à l’Est, il faudra voir sur place ce qui est disponible et répartir.

**Mr Janvier MONGUI**, Président de l’ACFCAM remarque et se demande pourquoi dans la restitution de la mission de suivi rapproché conjointe des partenaires il n’y a pas d’observation positive ?

**Mr Andréas SCHLEENBACKER** – DED confirme le constat du président du CP, mais précise que la mission voulait surtout voir ce qu’elle va appuyer. Il ajout peut être le CP n’était pas le cadre pour faire cette restitution. Mais nous verrons comment vous pourrez être assuré de notre appréciation.

## *V. Divers*

Mr Jean Claude MONIN – Président FN COFOR prend la parole le premier pour préciser que des choses positives ont été dites au niveau du CP qu'il faut saluer à l'instar de l'intervention de monsieur le Directeur des forêts, de l'accord avec les maires de l'Extrême Nord pour reboisement ; c'est un acquis de ce qui a été fait qu'il faut mettre dans le rapport du CP ; la création de FNCOFOR Internationale qui est une association qui doit être porteur des projets communs que nous devons ensemble monter ; c'est les communes qui vont mener les actions de développement à l'avenir. Avec la COMIFAC, nous avons un rendez – vous pour l'Automne ; il ne faudra pas rater le train de Copenhague, nous devons être en capacité avant juin 2010 de faire des propositions pour bénéficier des financements du fond vert pour le climat de Copenhague. D'où la onzième recommandation du 5<sup>ème</sup> comité de pilotage :

***Recommandation 11: Le CTFC doit présenter un projet dans le cadre du train de Copenhague sur le climat.***

***Mr Andréas SCHLEENBACKER*** – Coordonateur DED souligne qu'en février 2010 il y aura une évaluation de la contribution du PROPSFE à la foresterie communale. Il invite également le Comité de Pilotage à réfléchir sur l'implication de la Coopération Allemande à la foresterie communale qui arrive à terme en fin 2010 pour la deuxième phase.

***Mr Jacques PLAN FNCOFOR*** rebondit immédiatement sur les propos de Mr Andréas SCHLEENBACKER en demandant que soit abordé tout de suite les perspectives de la pérennité du CTFC. Il y a des projets qu'il faut afficher et obtenir des financements, le CFC doit être capable de faire des offres en matière de compensation carbone ou de mécanisme REDD+, il y a le fonds pour le Partenariat des Forêts du Bassin du Congo (PFBC), il est important que le CTFC devienne un bureau d'étude.

***Mr Bodelaire KEMAJOU*** – Directeur du CTFC attire l'attention du Comité de Pilotage que des Maires ont pu faire cesser l'exploitation illégale du bois dans leur localité et il souhaite que les autres Commune s'y mettent pour cette lutte contre l'exploitation des bois.

***Mr Armand ANABA BEKONO*** – MINATD/DCTD prend la parole et se dit impressionné du déroulement du comité de pilotage et des résultats mentionnés. C'est d'après lui un constat que les communes peuvent mettre en œuvre et soutenir la décentralisation. Et que le CTFC devrait se positionner comme une structure de conseil.

***Mme Jeanne BALOMOG*** – Sous Directeur Forêts Communautaires MINFOF précise que l'ACFCAM/CTFC est un partenaire privilégié au niveau du MINFOF. La loi forestière camerounaise est actuellement en chantier pour une modification, la contribution de l'ACFCAM/CTFC est attendue sur les questions relatives à la foresterie communale.

## ***6. Mot de clôture du Président du Comité de Pilotage Mr Janvier MONGUI, Président de l'ACFCAM***

Le président du CP félicite chacun pour son engagement dans ce programme ambitieux et souhaite que tout soit mis en œuvre pour que la belle aventure continue. A 14 heures 57 minutes, il clôture les travaux du 5<sup>ème</sup> comité du PAF2C en disant bonne année à tous et plein succès au CTFC.

## *Annexe 1. Les recommandations du 5<sup>ème</sup> comité de pilotage du PAF2C*

**Recommandation 1 :** Améliorer la qualité de présentation des recommandations du Comité de pilotage

**Recommandation 2 :** adopter une certaine élégance dans les lettres d'invitations au Comité de pilotage

**Recommandation 3 :** adopter un même format pour la présentation des budgets GTZ et FFEM

**Recommandation 4:** Faire la part de ce qui est fait par le CTFC en matière de Foresterie communale de façon à rendre plus lisible nos activités.

**Recommandation 5 :** Le CTFC devra s'assurer de la sécurisation de l'espace des Forêts Communales engagées dans le processus de classement.

**Recommandation 6 :** Dans le processus de classement de forêts communales, le CTFC doit s'assurer qu'une large information est faite au niveau de la base afin de réduire les oppositions.

**Recommandation 7 :** Le CTFC doit prendre des mesures en vue d'améliorer sa collaboration avec le MINFOF.

**Recommandation 8:** Le CTFC doit revoir l'avant projet dans le cadre IADM afin de bénéficier des financements dans les lignes reboisement.

**Recommandation 9:** Dans le cadre de l'exécution des activités du Système d'Information sur les Marchés (SIM), le CTFC doit associer les personnes agréées aux PFNL.

**Recommandation 10:** Le CTFC doit apporter son appui aux communes dans le processus de transfert de gestion des réserves forestières aux communes.

**Recommandation 11:** Le CTFC doit présenter un projet dans le cadre du train de Copenhague sur le climat.



**ANNEXE 2. LE COMITE DE PILOTAGE EN IMAGE**



**1. Vue de la salle du CP de janv10**



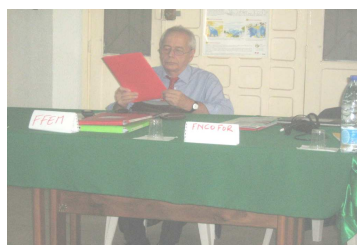
**2. Janvier MONGUI/ACFCAM  
Jean Claude MONIN/FNCOFOR**



**3. Andréas SCHLEENBACKER  
Coordonateur DED**



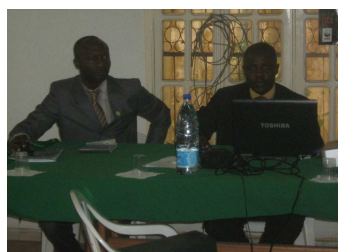
**4. Samuel EBIA NDONGO  
Directeur des Forêts MINFOF**



**5. DIERICKX Philippe  
AFD/FFEM**



**6. Pascal CUNY/ ONFI  
Jacques PLAN/FNCOFOR**



**7. Bodelaire KEMAJOU/ CTFC  
Louis Bernard CHETEU/ CTFC**



**8. Michel NDJATSANA  
COMIFAC**



**9. Vincent BELIGNE/SCAC**



**10. Bruno Collins MBOUFAK  
MINEP**



**11. Quentin DELVIENNE  
Life Science/ GTZ Pro-PSFE**



**12. Armand ANABA BEKONO  
MINATD/DCTD**